



DATE DE PUBLICATION : 7 janvier 2021

Le Gouverneur de la Banque de France,

Vu l'article 11 des Statuts de la société par actions simplifiée « Institut d'émission des départements d'outre-mer »,

Vu l'article 2 de la décision du 9 mars 2018 nommant Monsieur Erick LACOURREGE membre du Conseil général de la société par actions simplifiée « Institut d'émission des départements d'outre-mer ».

DECIDE

Article 1er : Monsieur Claude PIOT est nommé suppléant de Monsieur Erick LACOURREGE au Conseil général de la société par actions simplifiée « Institut d'émission des départements d'outre-mer », en remplacement de Monsieur Jean-Yves HAUSSAIRE.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Registre de publication officiel de la Banque de France.

Fait à Paris, le 7 janvier 2021

François VILLEROY DE GALHAU